

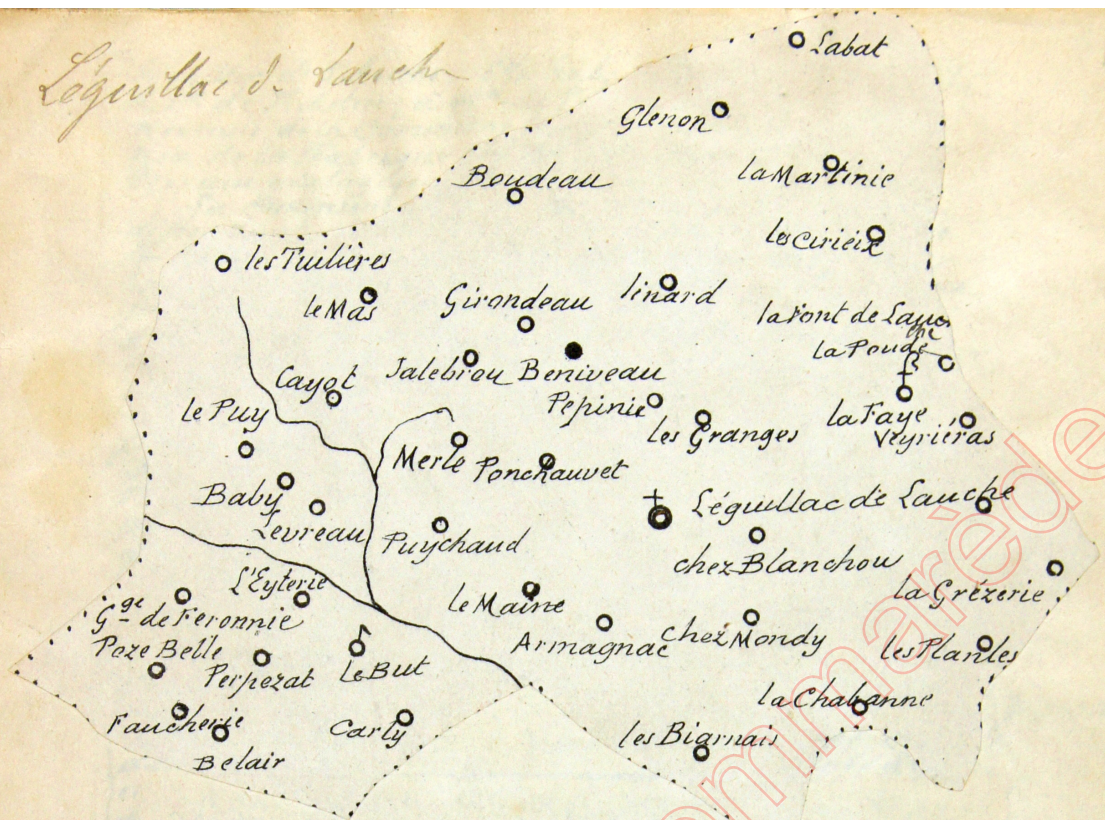
Chanoine Brugière

Léguillac de l'Auche



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Séguillac de L'auche



15 Bouing (maisons)	22 les Champs 1 1/2 N	3 Salebrou 1 1/2 N
Armagnac 15	2 Charron 2 1/2 N	8 la Faye 1 1/2 N
Agassou 1/2	1 la Croze 2 N	1 la Croze 2 1/2 N
Baby 20	1 les Cirieux 2 N	1 la Grèzerie 1 1/2 N
Beniveau 1 N	1 Fareyrou 1 1/2	2 levault 20
Belair 2 1/2 10	1 Faucherie 2 1/2 10	1 a les pins 1 1/2
les Biarnais 25	3 Feronomie 2 1/2 10	1 l'eyterie 1 1/2 0
chez Blanchoux 15	1 Font de lauche 1 1/2 N	2 Linard 1 1/2 N
Boudeau 2 N	3 Girondeau 1 1/2 N	2 le Maire 2 1/2 0
le But 1 1/2 0	2 Glenon 2 N	4 la Martinie 2 N
Brouillaud	1 les Granges 1 N	2 le Mas 1 1/2 0 N
Carly (Carly) 1 1/2 10	5 les Granges 30	1 Maison Neuve 1/2
Cayot 1 1/2 0 6	1 Granges de Feronomie 2	2 Merce 1
Chabanne (la) 2 1/2 1	1 Grate Stevra 1	1 Merle 1 1/2 0
les Planes 1 1/2 1 5	6 Puychaud 10	1 chez Mondy 1 1/2
Ponchawet 10	1 les Tuilleries 20	1 P. M. de Terille P. 2
Poude 2 N	1 Taboury 20	1 Mir du Prieur 20 N
Poze Belle 350	1 Veyrieras 1 1/2 N	1 Pepinie 1 N
au Puy 20 (Puy le Ciel?)	1 Danthon	1 Perpezat

(deservants) Cures de Séguillac de L'auche

Arnaudie (Sarnaudie) 1596. 1620	Richard prêtre. 1756
Damboaud prêtre. 1620	Montaignac. c. 1781. 1785
Charrier curé. 1620. 1625	Dusserre prêtre. 1785
Chaumette. 1625. 1642	(Bloye curé d'Annun. 1785)
Parade. 1642. 1679	Theulier aîné. 1785. 1792
Nasounit. 1679. 1684	Dumaine deserv. 1789
Vidal curé. 1684. 1694	Merveille. 1789
Jaffran. 1693	Beauvais. 1789
Rondet. 1693	(Satriade curé cont.) 1792
Beau (le Beasi) 1694. 1714	Feytaud curé marié 1792
Boret vic. 1693	Simon prêtre cont. 1795
Château curé. 1693	Theulier aîné 1803. 1814
Satiat vic. 1713	Sapiote. 1817. 1829
Saunier. 1714. 1752	Baron. 1829. 1839
Buffensau curé. 1752. 1781	Blois. 1839. 1840
Theulier émigré en 1792	Neuiller. 1840. 1845
	Nuc. 1845

Séguillac de Sauche.
 Sabrue Nicolas . 1813
 Sabruhe Joseph Chir. 1817.
 Bonhore Delage . . . 1846.
 Soulier d'Armagnac. 1817
 Simon Jean Dum. 1824
 Dauriac Arnaud Joseph, 1824.
 Simon Dumaine Guill. 1826.
 Miallon Jean . 1829
 Sabruhe Joseph Chir. 1829
 Simon Dumaine Guill. 1837
 Rappouil . . . 1863
 Simon Dumaine . . 1864
 Lauvinand Ernest . . 1884

(Arch. de la Dord. B 270. 1707.) Plainte de Jean Vidal
 prêtre, chanoine régulier de St Augustin, prieur,
 curé et seigneur haut-justicier de la paroisse
 de Merlande, contre François Silhac, sieur des
 Granges... qui empêchait les tenanciers des mou-
 lins de Ponteil et d'Eychalas situés sur le ruis-
 seau de la Douxille, dans la paroisse de Bussac
 de payer leur cens au prieur.
 - L'ajmarié Confesseur de la foi.

Prieurs de Notre-Dame de Safays (Séguillac-de-S.)

- | | |
|---|---|
| 1. Jean. 1231. | 17 Hugues d'Abzac. . . 1505.. |
| 2. Boson. 1236. | 18 Pierre d'Abzac de la D. pr. com. 1510. 1518. |
| 3. Pierre Payen. 1266. | 19. Martial de la Coste. 1533. 1536. |
| 4. Sambert de la Tour. 1287. | 20. Georges d'Abzac de la D. pr. c. 1536. |
| 5. Gérard de la Serre. 1296. | 21. Jacques d'Abzac de la D. . 1538. |
| 6. Raimond de Durfort. 1314. | 22. Jean d'Abzac de la D. . 1544. |
| 7. Gaillard de Durfort. 1314. | 23. Geoffroi de Pompadour, p.c. |
| 8. Gérard de Durfort. 1344. | 24. François de Pompadour. 1553. 1559 |
| 9. Pierre du Trévisse. 1352. 1366. | 25. Pierre Savé . . . 1559. |
| 10. Ilér. Dexmier/Decimarij p. 401. 1410. | 26. Bernard de Jay. . 1614. |
| 11. Thomas de Tantaló . 1453. 1456. | 27. N. d'Abzac de la Douze. 1684. |
| 12. Hélio Adhémar, pr. comm. 1459. | 28. André Babouil (Babouil) 1695 |
| 13. Adémar de Cassare. 1473. | 29. Pierre d'Abzac de la D. 1724 |
| 14. Geoffroi de Pompadour, évêque | 30. André-César de Montgrand. 1754. |
| de Périg. prêtre comm. 1473. | |
| 16. Guill. d'Abzac de la Douze. 1499. | |
| 15. Guillaume Adémar. 1480. 1487. | |

Séguillac de Sauche. 651 hab.; 1.452 hect.; 80^m x 16^m alt.; à 6K de St Astier; à 16K de Périgueux.

Revenus de la Commune (en 1884) 43,22 x 51.

Rev. de la Fabrique (en 1881) 240 (en tout 359).

Terrain géologique: Crétacé supérieur. - Mollasse.

La commune s'étend sur douze petits coteaux dépendant de la chaîne qui sépare la vallée de la Dronne de celle de l'Ylle. Elle est arrosée par le Jony qui a toujours un peu d'eau, mais nuisible aux prairies. Le sol est calcaire, même pour la plus grande partie des terres labourables. Beaucoup de carrières de pierre mais craignant la gelée. De deux en deux mètres il y règne un cordon de cailloux noirs, nommés chiffres dans le pays, qui a de 16 à 18 centim. de largeur.

Munbrét est la fontaine dite la font de Sauche. Pendant neuf mois de l'année elle a peu d'eau pour alimenter un moulin à deux tournants qui est à 150 mètres de distance. Cette eau est excellente pour les prairies; elle jaillit d'un trou qui a cinq mètres de profondeur sur trois de diamètre.

L'air est extrêmement sain et vif.

Avant la grande révolution Annese était une paroisse dont Beaulieu était une annexe. Un décret du 5 nivose an XIII ayant supprimé ces deux paroisses, la section d'Annesse fut attribuée à St. et la section de Beaulieu à la Chapelle Comaquet. Annese fut de nouveau détachée de Séguillac en 1825 et érigée en paroisse ou succursale qui comprenait dans son territoire la section de Beaulieu.

Un décret du 5 nivose an XIII attribua à la paroisse de Séguillac de Sauche la section d'Annesse, qui en fut détachée en 1825.

Origine. Ce nom de Sauche par lequel on désigne cette paroisse de Séguillac vient probablement de l'oiseau domestique qu'on appelle l'aoucho dans le langage du pays, c. à d. l'oie. Les gens crédules de l'endroit racontent sérieusement que cette oie serait entrée dans une excavation nommée le trou du c. commune de Chabagnac et qu'elle aurait débouché à la font de Sauche, de là son nom. Pour peu que l'on connaisse la position géographique de ces deux communes on voit le ridicule de cette interprétation.

Le patron de la paroisse de Séguillac de Sauche est St Grégoire pape. 19 nov. Ses registres paroissiaux de 1596 à 1628 portent: «église paroissiale de St Grégoire de Sagulhae de Sauche.»

Séguillac figure dans les plus anciens pouillés, sous le nom de «eccl. de Sagulhae», et dans la pancarte de 1556 sous celui de Sagulhae en Roche. Cette église se trouvait en l'archiprêtré de Valeuil (ou Biras). Le prieuré de Lafaye qui se trouvait dans cette paroisse est signalé également dans plusieurs pancartes. Celle de 1382 nous fait connaître son indigence, car indiquant les sommes payées par les autres paroisses et prieurés, elle dit pour le prieuré de Lafaye: «il ne paie rien pour sa pauvreté».

Les pancartes nous font aussi connaître qu'il y avait à Séguillac un prieuré, mais sans doute peu important puisqu'il dépendait du prieuré de Lafaye. — (Dict. de G.) Paroiss. de Sagulhae. 1219. — (Dict. de Goussier) Sagulhaeum. 1289 (Lepine); etc. etc.

Séguillac de Lauche. Eglise. L'église se compose d'une
 partie romane avec deux chapelles et d'une partie
 gothique du ^{XV}^e siècle. Elle fut saccagée au ^{XVII}^e
 par les protestants commandés par La Nouë.
 Cette église avait autrefois une chapelle dédiée
 à St Roch, comme le constatent les registres pa-
 roissiaux. St Cloud y était aussi hono-
 ré presque le R.P. Carlin le donne (mais sans doute
 par erreur) comme patron principal (1760).
 Il y a une chapelle à la Vierge avec sa statue.
 Il y a aussi une statue de St Joseph.
 On remarque aussi dans l'église un tableau re-
 présentant l'Assomption de Marie. Il est en bois
 et d'une bonne facture; un tableau de l'Edu-
 cation de Marie; un autre tableau du Bon Pasteur.
 L'église possède des reliques de: S. Desiderii, S.
 Bonifacii, S^{te} Laurence etc. Il n'y a pas d'auten-
 tiques; elles sont placées dans un reliquaire
 destiné à être placé sur l'autel (conservées ou?).
 Cloche. La cloche pèse 900. L'inscription est à prendre.
 Presbytère. L'ancien presbytère fut vendu à la Révo-
 lution (Arch. de la Dord. 9550 N^o 246.) à vente le
 15 messidor an IV. 1^o Bâtimens, jardin etc. 2^o un
 petit bien commun de St Astier. Propriétaires
 1^o presbytère de Séguillac; 2^o Ducluxel. Adjudica-
 taire Léonard Simon Dumaine 2.311^{fr}
 Un presbytère neuf a été bâti par M. Salet archit.
 Il y a un jardin de 27^m sur 15. Le presbytère est
 à 50^m de l'église.
 Le Cimetière est à 400^m. Il faudrait du drainage
 (sans doute que l'eau envahit les fosses?).
 écoles: 40 garçons; 30 filles (fréquentées par).

1) L'ordonnance royale du 24 fév. 1823 autorise
 l'imposition de 500^{fr} sur cette commune et sur la
 partie de celle d'Anesse qui lui est réunie pour le
 culte pour le loyer du presbytère etc. L'ordonnan-
 ce royale du 15 août 1828 autorise l'acquisition
 moyennant la somme de 2.500^{fr} d'une maison appar-
 tenant à la dame veuve Chastanet pour en faire
 un presbytère et l'affectation à cette dépense de
 la somme de 2.000^{fr} imposée pour l'église etc...
 Acte en date du 13 nov. 1828 devant le S^r Rey
 Champroux notaire à Mensignac par lequel l'ac-
 quisition ci dessus a été consentie. (Archiv. de
 la Dord. Travaux communaux, série O.

2) Prieuré de la Faye. Cinq frères de la maison de
 La Faye avaient disposé de leurs biens patri-
 moniaux pour fonder un prieuré conventuel
 sous la règle de St Augustin. Deux de ces frè-
 res étaient évêques l'un de Comminges l'autre
 de Bayonne. Le troisième chanoine de St Front
 le 4^e moine de La Sande et le cinquième (Guil-
 laume) était laïque. Ils ne pouvaient espérer
 que cet établissement subsistât s'il n'était
 autorisé par Helie Comte de Périgord, mais sa
 mort empêcha qu'il leur donnât cette autori-
 sation. Elle leur fut accordée par son succe-
 seur Archaubaud III en 1219 suivant le titre de
 fondation de ce prieuré dépendant de l'abbaye
 de la Couronne près d'Angoulême.
 1) Il y a dans la charte la Sauve Majour. (H.B.).

Charte de fondation du prieuré de Safaye. (Bibl.
nat. ms. Lixijs t. 78. et tom. 32. (1219).
(Archambaldus comes petragoricensis omnibus
ad quos litterae istae pervenerint salutem in Do-
mino ea qua divino fuerint proposito benigno de-
bent favore animi et litterarum munimine
roborari ea propter cum venerabiles patres
in Christo et speciales amici nostri Grimo-
dei gratia conventus (de Cominges) et Ger. Baion.
Pontifices, Arn. de Safaye canonicus sancti
Frontonis, Joannes monachus silvae Majoris
et Guillelmus de Fayâ laicus fratres carnales divi-
no proposito pro se et toto genere suo in suam
et suorum patris et matris et omnium parent-
um remedium animarum pariter et salu-
tem domum paternam sive locum de Fayâ
cum tota hereditate ejusdem loci tam in
terris, domibus, nemoribus, pratis quolindino
quam rebus aliis in parochiis de Sagillae
et de Mensinac constitutis, Deo et sancta Ma-
riae et omnibus sanctis ad servicium divi-
num et religiosarum personarum Christi in
perpetuum voverint atque concesserint ad
aliquem locum religiosum faciendum et hos-
pitale pauperum construendum in quo per
viros religiosos ordinem vel observantiam
Premonstratensem vel de Corona aut alterius
Ordinis quem magis sibi devote elegerint
per omnia observantes divinum fiat servi-
tium humiliter et devote et pauperes Chris-
ti assidue juxta loci proprias facultates
nihilominus misericorditer pertractentur
nos ad tam sanctum propositum confir-
mandum nostrum consilium, auxilium
et favorem benigne concessimus et quicquam
ministri ejusdem loci in episcopatu petra-
corensi vel alibi sub potestate nostra acqui-
rere potuerint justo modo ipsos et eorum
res universas ubicumque fuerint sub nostra
protectione et defensione legitimâ in perpetuum re-
cipientes et ponentes districtius et in quantum
posuerimus ex parte Dei et nostra omnibus nostris
et aliis inhibentis ne quis dicto loco vel minis-
tris aut rebus ipsius injuriam faciat vel gra-
vamen. Cum autem Drogo Massola miles
in dicta domo de Fayâ ob defensionem loci
cujusdam haberet medietatem quam ipse
pro Deo et animae suae et parentum suorum
remedio et salute ad omnimodam liberta-
tem ejusdem loci Dei et virorum religioso-
rum et pauperum servicio deputati illam
medietatem cum et si quid juris ulterius
haberet in rebus aliis memoratis ex toto re-
misit et quictavit coram nobis pro se et
successoribus suis in perpetuum et religio-
sis et pauperibus in eodem loco in poste-
rius pro futuris in horum autem memoriam
et testimonium et ut magis satum et firmum per-
manent presentem cartam conscribi feci-
mus et sigilli nostri munimine roborari....
Actum anno Dni 1219 (Copie en 1790 aux archi-
ves du prieuré de Safaye par M. Cellerier).

* Le prieuré de La Faye fut vendu comme domai-
ne national à la Révolution. (Sijie 2 N° 7)
Vente le 4 mai 1791, le château de Faye, l'église
la métairie et dépendances. Adjudicataire
Hilaire Gilles 51. 100^{fr}. * mettre la 1^{re} charte après la 2^e.
- 1219. Charte par laquelle le Chapitre de St Etienne,
de Périgueux confirme la fondation du prieuré
de La Faye: « Universis Christi fidelibus presen-
tis litteras inspecturis Capitulum S. Stephani
etc. etc. » (Sijie t. 78. p. 12. Bibl. nat.)

- 1243. Pierre de St Astier évêque de Périgueux,
donna au prieuré de La Faye des marques de
son intérêt et de sa générosité, comme nous le
fait connaître la charte suivante de 1243.

« P. Dei gratia Petragoricensis episcopus univer-
sis presentes litteras inspecturis in Domino salu-
tem. Notum sit omnibus presentes litteras ins-
pecturis quod nos dedimus et concessimus fra-
tribus Domus de Faia ordinis de Corona unum
sextarium frumenti pro salute anime nostre
et episcoporum predecessorum nostrorum
predictis fratribus, a nobis, ultimo mandato
nostro, a successoribus nostris, annuatim, in
celario nostro Petragoricense persolvendum;
secundum, etiam, alium sextarium prefatis
fratribus conferre pro salute anime bone memo-
rie Armandi de Sancto Asterio, Donzelli, filii
dicti Armandi: solvendum ipsi fratribus in
domo dicti Petri, apud Insulam, in perpetu-
um, tamdiu, annuatim, quousque alibi per-
cipiendum dictis fratribus a prefato Petro
commode assignetur. In cuius rei testimoni-
um predictis fratribus concessimus litteras sigilli
nostri munimine corroboratas. Datum ideo
februarii, anno Domini M. CCXL, tertio. »

« Pierre (de St Astier), par la grâce de Dieu, évê-
que de Périgueux à tous ceux qui verront les pré-
sentes lettres, salut dans le Seigneur. Sachent tous,
ceux qui verront ces lettres, que nous avons donné
et concédé aux frères de la Maison de La Faye, de
l'ordre de la Couronne, un setier de froment pour
le salut de notre âme et de celles des évêques nos
prédécesseurs, lequel setier sera livré annuelle-
ment selon notre suprême recommandation, par
nous et nos successeurs, dans notre grenier de
Périgueux; qu'un second setier sera encore pa-
yé aux frères sus-nommés pour le salut de
l'âme de notre frère de bonne mémoire, Armand
de Saint-Astier, mort depuis peu, don fait avec
l'assentiment de Pierre de St Astier, damoi-
seau, fils dudit Armand. La livraison aux frè-
res aura lieu dans l'habitation dudit Pierre,
à l'Isle, et cela, à perpétuité, chaque année
tant et jusqu'à ce que Pierre assigne aux
frères désignés un autre local à sa con-
venance. En témoignage de quoi, nous avons
concédé aux dits frères ces lettres corrobo-
rées par la garantie de notre sceau.
Donné le jour des ides de février, l'an du Sei-
gneur Mil deux cent quarante trois. »

(Collection calligraphique du Musée départe-
mental. Le titre a perdu son sceau. Bibl. archéol.
du Périgord. t. 4 pages 58. 59. E. Galy.)

(Arch. de la Dord. B. 133. 1614. 1618. Enquête faite au requis de Joseph Vigier sieur de Saunadié demandeur en excès contre Bernard Jay écuyer seigneur de Reilhac : les dépositions des témoins sont entendues au village de Danthou paroisse de Séguillac de Sauche dans la maison dudit Vigier, une compagnie de gens d'armes qui lui firent de mauvais traitements, pillèrent sa maison et le volèrent.

(Arch. de la Dord. B. 473. 1736. 1738. Guillaume Saunier prêtre vic. perp. de la paroisse de Séguillac de Sauche et messire Pierre d'Abzac de Sadouze seigneur prieur de Safaye et gros décimateur de l'adite paroisse de Séguillac.

(Arch. de la Dord. B. 481. 1744. 1750. Sentence condamnant Jean-Paul Pontard et Jacques Sainy à payer solidairement à messire Pierre d'Abzac de Sadouze, seigneur abbé prieur commendataire du prieuré de Safaye les arrérages de la rente due sur le tenement appelé du Puy du Tizat en la paroisse de Monsignac.

(Arch. de la Dord. B. 796. 1787. Compte d'arrérages de rente dus sur le tenement de Montthomas, à Messire André César de Montgrand, vic. général du diocèse de Périgueux prieur du prieuré de Notre-Dame de Safaye.

(Arch. de la Dord. B. 882. 1740. Monsieur M^r François Grand, prêtre est réintégré dans la paisible possession et jouissance du bénéfice de Séguillac tout comme avant la résignation par lui consentie, en faveur de Monsieur M^r Guillaume Faucher prêtre curé de St-Sauront de Cogabaud.

(Arch. de la Dord. B. 1005. 1721. 1729. Procès de messire Jean de Valbrune chevalier seigneur de Beler... contre messire Pierre d'Abzac de Sadouze prieur de Safaye.

- Id. B. 1030. 1695. 1732. Doin André Bobouit, seigneur prieur du prieuré de Notre-Dame de Safaye contre Charles et Pierre de Béron écuyers sieurs d'Oche.

- Id. B. 1061. 1710. 1711. Messire Pascal Sebeau, vic. perp. de Séguillac de Sauche contre messire Pierre d'Abzac de Sadouze, seigneur prieur commendataire du prieuré de Safaye.

- L'église du prieuré de Safaye est détruite, mais le clocher subsiste encore. Il appartient à M. Sinard maire d'Avesse.

Ruisseau. Le Toulle prend sa source sur les frontières de L^e Aquilin, traverse une partie de la paroisse de Séguillac et se jette dans l'Elle après le village de Tdillepetit. Le Croizat se jette dans le ruisseau de Lafon de Sauche.

g. En faisant la route à l'entrée du bourg on a découvert une grotte dans le rocher.
- A 300^m environ du Bourg il y a le lieu dit de la Redoute.

Confrérie du scapulaire.
Chapelle privée de Bélair fondée par le R. P. Augustin de Valbrune abbé de Chancelade.

L'équillac-de-Lauche. (Régistres paroissiaux com-
 pilés par M. Villenot, archiviste.)
 1. 2^e vol. cart. in-4^e. (Régistres des bapt. mar. et
 mort. de l'église paroissiale de S^t Grégoire de
 Saguilhac de Lauche, n^o 1596. 1628.)
 Bapt. de Léonarde de Janailhac fille de M^e Etienne
 de Janailhac sergent royal et de Catherine de Sinards,
 - Marguerite de Sinards fille de M^e Gabriel de Sinards
 receveur de La Faye. 1603.
 - Toinette de Valbrune fille de Pierre de Valbrune
 seigneur de Sachenaud. 1604.
 - Jean de Testard, fils de noble Samuel de Testard
 sieur de Sambertie et du Buc et de Marguerite
 de Calvimont demoiselle. 1607.
 - Pierre de Tailhac fils de Jean de Tailhac,
 sieur de la Boudie et d'Anne de Valbrune conj.
 - Pierre Souvye, fils n. et l. de Monsieur M^e Etienne
 Souvye avocat en la Cour de parlement de
 Bordeaux et sièges royaux de la ville de Péri-
 gueux et bourgeois d'icelle et de Jeanne
 Chabanier demoiselle sa femme. 1611.
 - Antoine de Saborie fils de Foucaud de La
 Borie, écuyer sieur dudit lieu et de Galthote
 de Cardou, damoiselle. 1612.
 - Pierre Jay, fils n. et l. de Michéau Jay, écuyer,
 sieur de Montmége et de Galthote de Cardou,
 damoiselle. 1620.
 - Jean Dabzac fils lég. de noble Pierre Dabzac
 de La Douze, écuyer seigneur de Railhac et
 de Marie damoiselle de Jay, son épouse. 1623.
 - Pierre André, fils n. et l. de Mercure André
 écuyer, sieur de Sarroque et de Catherine
 Cerveau, habitant de la paroisse. 1624.
 - Jacquette Brunet, fille n. et l. de Pierre Bru-
 net sieur de Sachèse et de damoiselle Cathe-
 rine de Bourdeille. 1624.
 - Décès de Galthotte de Cardou, damoiselle
 qui a été ensevelie dans l'église de Saguilhac
 à la prière de Michéau Jay, écuyer, sieur
 de Montmége son mari. 1622.
 2. 1625. 1648. Baptêmes de Nardon Chaxotte
 fils de M^e Pierre Chaxotte, sergent royal et de
 Léonarde Rondet conjoints.
 - Anne Dabzac de La Douze, fille n. et l. de
 feu Messire Pierre Dabzac de La Douze en son
 vivant chevalier seigneur de Railhac et de
 Marie de Jay, demoiselle son épouse. 1628.
 - Jeanne Rondet, fille n. et l. de M^e Charles Ron-
 det notaire royal et d'Antoinette Maisseas,
 du village de Puichal.
 - Gabriel Rampnoilh, fils n. et l. de M^e Jean
 Rampnoilh greffier de la juridiction, et de Mar-
 guerite Meynard conjoints.
 - Isabeau de Valbrune fille d'Elie de Valbrune
 écuyer sieur de Beller et de Catherine Chibaud
 damoiselle conjoints. 1643.

Séguilhac (suite).
- Marguerite de Testard fille n. et l. de Jean de Testard
écuyer sieur de Samberthie et de Marguerite de Chante-
merle damoiselle.

- Guilhou Sinards fils de Durand Sinards maître
joueur de violon et de Catherine Tailleferie.

- Mariage de Pierre Boutin, sieur de St-Seurin
avec damoiselle Marthe de Valbonne. 1645.

- Décès de M^r Jean de Tanailhac promu dia-
cre qui a été enseveli dans l'église de Ségui-
lhac de Sauche à la requête de son père qui
a promis de payer la somme de 10 livres. 1625.

- 3. 1649. 1679. Bapt. de Pierre Ducluzel fils de
Monsieur M^r Pascal Ducluzel avocat en la Cour.
et de Jeanne Sanglade, damoiselle, sa femme. 1653.

- Mariage de Jean-Bapt. Vernay chirurgien
natif de la ville de Dijon en Bourgogne avec
Jeanne Saporte habitant le village de Truilières.

- Décès de Catherine de Sinardz fille de 1676.

- M. Pierre de Sinardz bourgeois de Périgueux,
juge de Saguilhac et de Marie Dumas, damoi-
selle conjoints. 1650.

- Francois Descata sieur de Beuretour qui a
été enseveli dans l'église de Saguilhac devant
l'autel de St-Roch, à la prière de ses parents
à cause des gens de guerre qui sont dans le
voisinage. (février 1652).

- En 1648 M. Charles de Sinardz procureur es-
sièges royaux de Périgueux et M^{lle} sa femme
ont donné à l'église de Séguilhac un devant
d'autel de damas, couleur amaranthe, une
bourse, pale de même étoffe demi-usées, cor-
poraux et purificateurs.

- Janvier 1650. M. Chalup de Fareyrou a obte-
nu ses tombes dans l'église, et en récompense
de ce il a promis 25 livres une fois payées,
une nape, une rente annuelle de 5 sols sur une
maison de Séguillac, et une vigne, le tout con-
fronté dans un titre reçu par Sanglade notroy.

- 4. 1671. 1735. Bapt. de Pierre Bigcardel, fils
de Jean Bigcardel maître chirurgien et de Jeanne
Compagnon conjoints du bourg.

- Marguerite de Testard fille de Joseph de Tes-
tard écuyer sieur de la Caillerie et de Marie
Dauphine de Grand dame du But. 1685.

- Louise Soulier fille de Jean Soulier procureur
d'office et de Jeanne Aujou du bourg. 1686.

- Jean Ranouil, fils lég. d'autre Jean Ranouil
sieur de Sagréxerte et de Jeanne Ducheyron,
demoiselle son épouse. 1706.

- Pierre Saulanre, fils lég. de Pierre Saulanre
sieur du Gréreau et de Marguerite de San-
zillon de Mensignac. 1724.

- Francois de Montoxon fils lég. de Nicolas de
Montoxon écuyer seigneur de Saguilhac et de
dame Dalmie conjoints. 1725.

- Mariage de Francois Alamigeon de la Res-
nerie, écuyer sieur de la Céprière, de la paroisse
d'Auriac, avec Catherine de Testard de la Caillerie
1682.

(Séguillac, suite). Mariage de Eymeric Tailleferre maître chirurgien de la paroisse de Mennignac avec Antoinette Ramponoul de cette paroisse.

4. - Augustin Tourtel écuyer seigneur de Cressensac avec Marguerite de Testard demoiselle.

5. - Dauphine de Testard demoiselle avec Pierre des Manières sieur de Grandbois de la paroisse de Cressac en Sarladais. 1713.

- Décès de Sibille de Merigat dame de Reliac. 1685.

6. - Messire Jean Vidal curé de la paroisse âgé de 55 ans qui a été inhumé dans l'église paroissiale devant l'autel de St Roch. 1693.

7. - Pierre Dabzac de la Douze, seigneur prieur de La Faye, qui a été inhumé dans les tombeaux de l'église du prieuré de La Faye. 1723.

- François Montoxon mort dans sa maison de La Font de Sauche et qui a été inhumé dans l'église de la paroisse.

- François de Montoxon écuyer sieur de Souadie âgé de 32 ans qui a été inhumé dans l'église. 1729.

8. - Un vol. cart. jussé de Séguillac de Sauche. 1736. 1766.
Baptêmes de: Anne Ranouil fille leg. de Bertrand Ranouil sieur de Saucher et de Julie Pécou de Laforest, conjoints.

- Marguerite Rondet fille leg. de Jean Rondet sieur des Granges, et de demoiselle Marie Chazeau habitants du bourg. - Jean Reynaud fils n. et l. de Robert Reynaud sieur de Sagrange et de demoiselle

Catherine Parade habitants du village des Champs.

- Pierre Louis Soulier fils n. et l. de M. Jean Soulier bourgeois de Périgueux avocat en Parlement et de demoiselle Marie Baxinette.

- Jean Varailhon fils n. et l. de M. Jean Varailhon bourgeois habitant du bourg et de demoiselle Christine de Brie. 1674.

- Mariages de Sicaire Suchet sieur de Perodrie de la paroisse de St Aguilin avec Anne Peyssière de cette paroisse. 1750.

- M. Guillaume Parade bourgeois du bourg de St Aguilin, avec demoiselle Elisabeth Pontard bourgeoise de la ville de Périgueux. 1758.

- Messire Adrien Dalesme avec Catherine de Valbrune de Beller. 1764.

- Décès de: Mariotte Bouthier, femme de Pierre Dymaine, âgée de 60 ans, qui a été inhumée dans le cimetière.

- Messire Joseph de Beller âgé de 45 ans qui a été enterré dans l'église. 1736.

- Jean Boutivelle valet chez les dames de la Visitation, âgé de 22 ans qui a été inhumé dans l'église.

- François d'Armet, fils n. et l. de Charles d'Armet, écuyer seigneur des Farges et de dame Elisabeth de Seymarie habitants la ville de St Astier. 1756.

Guillaume Rondet, bourgeois, habitant du bourg,
agé de 92 ans, qui a été enseveli dans l'église etc.
6. 1^{er} vol. cart. in-4° 1767. 1792. Baptêmes de:
Catherine de Valbrune fille n. et l. de Messire
Jean de Valbrune écuyer seigneur de Beller et
de Marguerite Daulede dame de Beller. 1772.
- Guillaume Simon fils lég. de sieur Léonard Simon
procureur d'office de Mensignac et de demoiselle
Catherine Rondet. 1781.
- Marie-Sophie Sabrué, fille lég. de Monsieur M^e
Antoine Sabrué, avocat en la Cour et de demoi-
selle Sicarie Desvaule. 1784.
- Mariages de M. Pierre Bourgoin maître en
chirurgie bourgeois de St Julien de Bourdeille
avec demoiselle Marguerite Rondet. 1789.
- Sieur Jean Poumeyrol maître en chirurgie
habitant au lieu de Maroc, paroisse de Men-
signac avec demoiselle Sicarie Simon Dumaine
du bourg. 1789.
Décès de Guillaume Reynaud, bourgeois clerc
conservé agé de 84 ans qui a été enseveli dans
l'église 1789.
- M. Jean Joseph de Belair, ancien curé de
St Martial de Monpauon agé de 82 ans. 1780.,
- Antoine Sabrué, maire de la paroisse, agé
de 36 ans, du village des Champs. 1790.
- Sieur Jean Sabrué prêtre ci-devant curé
de St Louis de Mussydan, agé de 70 ans décédé
subitement au village des Champs. 1792.